



Formation spécifique

Le transport des déchets

(Code IMDG - Amendement 42-24)

**Durée**

7 heures en deux demi-journées

**Public concerné**

Expéditeurs, chargeurs/empoteurs, emballeurs de produits classés transitant par mer (conteneur ou car-ferry), remplisseurs ou exploitants de citerne, transitaire, agents maritimes et personnel d'exploitation de lignes maritimes.

**Type de formation**

Distanciel
(visioconférence)

**Tarif**

Prix INTER (Distanciel) :

- 495 € (1^{er} apprenant)
- 485€ (apprenant suivant)
- inscription anticipée un mois à l'avance : -3%

Prix INTRA : Nous consulter

**Prérequis**

Toute personne ayant déjà reçu une formation initiale au code IMDG antérieure à l'amendement 42.

Maîtrisez le transport des déchets

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les principes de classification des déchets de MD,
- Savoir les documents et autorisations à obtenir pour le transport des déchets de MD,
- Connaitre les spécificités du transport de batteries au lithium en tant que déchets,
- Connaitre les spécificités du transport d'aérosols en tant que déchets,
- Savoir rédiger un document de transport (déclaration) de déchets de MD,
- Informer avec clarté les autres intervenants des défaillances et moyens d'y remédier.

Accessibilité et financement

Accessibilité : SAFE FORMATION Conseil s'engage pour un accompagnement individualisé de toutes personnes en situation de handicap souhaitant construire son parcours grâce à notre réseau. Chaque demande est étudiée avec soin, en collaboration avec notre réseau de partenaires.

Financement : OPCO, financement entreprise, autofinancement.

Accès et pédagogie

Délais d'accès : Pour la formation initiale du code IMDG, l'apprenant(e) devra être inscrit(e) dans un délai suffisant pour qu'elle ou il puisse visualiser les modules à effectuer en FOAD avant la formation en visioformation. Un délai de 72 heures peut suffire dans la mesure des places disponibles, mais un délai de 2 semaines est préférable.

Méthodes pédagogiques et techniques : L'accent est mis sur l'autonomie en guidant les apprenants à trouver eux-mêmes les réponses dans la réglementation.



SAFE formation

Contenu de la formation

- Présentation de la formation et attentes des stagiaires,
- Étude des principes de classification des déchets en fonction de leur origine, de leur état au moment du chargement et des connaissances connues sur leur composition, etc.,
- Détermination des dangers principal et secondaire des déchets,
- Possibilité de classification dans le Code IMDG de déchets non dangereux,
- Obligation ou non de déclarer des dangereux pour l'environnement en polluant marin,

- Les documents spécifiques aux déchets de MD,
- Particularité du transport de batteries au lithium en tant que déchets,
- Particularité du transport des aérosols en tant que déchets,
- Exercices sur la classification des déchets en fonction de leur état,
- Détermination du nom technique des déchets ayant perdu leurs caractéristiques initiales,

Modalités d'évaluation

Un QCM en ligne est envoyé à la fin de la formation afin de permettre de tester les connaissances acquises au cours de la formation.

Formateur

Marc COPPEAUX

Ressources pédagogiques

- Support de cours (téléchargeable avant la formation via un lien dédié)